



## **Procès-Verbal du Conseil Municipal**

### **Séance du 04 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril, à 18 heures,

Le Conseil Municipal de la commune de Rieux-Minervois, dûment convoqué le 25 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard Yagues, Maire.

Cette séance s'est tenue selon les règles en vigueur, avec public, autorisé à y assister.

13 présents : Mesdames et Messieurs Bernard Yagues, Michèle Le Pallec, Lounès Bellaïla, Sandrine Lafont, Thierry Brach, Renée Crouzal, Yves Le Pallec, David Arnal, Hugues Saury, Yolande Calmel, Myriam Cros, Yoann Conte, Lise Raynaud.

6 absents : Monsieur Jacques Barraillé qui a donné sa procuration à Monsieur Lounès Bellaïla, Madame Ghislaine Minotti, Monsieur Marc Zindel, Madame Julie Geenen, Monsieur Fabien Barthès qui a donné sa procuration à Monsieur Yoann Conte, Madame Tiphonie Brau.

Total des membres présents : 13 sur 19

Total des membres représentés : 15 sur 19

Monsieur Marc Zindel, Adjoint, est arrivé en cours de séance et prend part au vote à partir du point N°4.

Le Conseil ayant reconnu que les convocations étaient régulières et que le quorum était atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 18 heures et 5 minutes.

Monsieur Le Maire demande de procéder à la nomination d'un ou d'une secrétaire de séance. Madame Michèle Le Pallec est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées (art.5 de la loi du 5 avril 1884).

Monsieur Le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour :

Point 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2024,

Point 2) Approbation du Compte Financier Unique,

Point 3) Affectation du résultat et Budget Communal 2024,

Point 4) Vote des Subventions de Fonctionnement aux Associations,

Point 5) Vote du Budget Communal 2024,

Point 6) Questions Diverses.

Monsieur Le Maire demande si, à la lecture de l'ordre du jour, un membre du Conseil tient à nous faire part d'un conflit d'intérêt avec les points abordés lors du présent Conseil.

Monsieur Yves Le Pallec, président de l'Association des Donneurs de Sang, précise qu'il ne prendra part au vote pour cette association.

Monsieur Le Maire commence l'ordre du jour :

#### **Point 1) Approbation du Procès-verbal de la séance du 27 mars 2024**

Monsieur Le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il y a des observations à propos du procès-verbal de la séance du 27 mars dernier, annexé à la convocation du présent conseil.

Monsieur Le Maire fait état des remarques reçues de Monsieur Yoann Conte, Conseiller Municipal, et précise :

- Que le procès-verbal est soumis à approbation mais ne figure pas dans les délibérations,
- Qu'en ce qui concerne la sécurité du croisement situé Route d'Azille dont un mur empêche la visibilité, la municipalité a bien saisi le problème et étudie sérieusement la question.

Monsieur Le Maire annonce que nous avons également reçu une demande de Monsieur Fabien Barthès, Conseiller Municipal, à laquelle il sera répondu au point 6 des questions diverses.

.Monsieur Le Maire soumet le procès-verbal au vote :

Il est adopté à la majorité.

## **Point 2) Approbation du Compte Financier Unique**

Monsieur Le Maire signale qu'il va présenter les chiffres de ce point, puis lors du vote, sortira de la salle en laissant la présidence à Monsieur le Pallec, doyen des membres du Conseil.

La Section de Fonctionnement se répartit comme suit :

- Les Dépenses s'élèvent à : 2 067 848,57 €
- Les recettes s'élèvent à : 2 657 502,46 €
- Le solde de réalisation de l'exercice est de : 589 653,89 €
- Le Résultat antérieur reporté est de : 1 000 000 €
- Le Résultat de clôture en Section de Fonctionnement est de : 1 589 653,89 €

La Section d'Investissement s'établit comme suit :

- Les Dépenses s'élèvent à : 728 204,19 €
  - Les Recettes s'élèvent à : 1 038 372,66 €
  - Le Solde de Réalisation de l'exercice est de : 310 168,47 €
  - Le résultat antérieur reporté est de : 792 431,28€
  - Le résultat de clôture en Section d'Investissement est de : 1 102 599,75 €
- 
- Le Reste à réaliser en Dépense d'Investissement est de : 309 559,08 €
  - Le Reste à Réaliser en Recette d'Investissement est de : 294 306,17 €

Monsieur Le Maire quitte la salle en laissant la présidence à Monsieur Yves Le Pallec qui propose de procéder au vote du Compte Financier Unique :

Votes contre : 3

Abstention : 0

Votes pour : 11 (Monsieur Le Maire n'a pas pris part au vote)

Le Compte Financier Unique est adopté à la majorité.

### **Point 3) Affectation du Résultat-Budget Communal**

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée les résultats de clôture de l'exercice 2023 :

-Montant du Résultat d'Investissement : 1 102 599,75 €, montant qui sera transféré dans les Recettes d'Investissement 2024.

-Montant du Résultat de Fonctionnement : 1 589 653,89 €, montant dont l'affectation est à définir.

Monsieur Le Maire propose d'affecter en Investissement au compte 1068 la somme de 589 653,89 € et d'affecter en Résultat Reporté la Recette de Fonctionnement de : 1 000 000 €.

Monsieur Le Maire soumet cette proposition au vote :

Elle est adoptée à l'unanimité.

Avant de continuer, Monsieur Le Maire adresse ses remerciements à Madame Rose-Marie Garcia, Secrétaire, et à Monsieur Lounès Bellaïla, Adjoint aux Finances, pour leur travail effectué concernant le budget présenté.

Monsieur Marc Zindel, Adjoint, ayant rejoint l'Assemblée à 18 heures et 13 minutes, l'Assemblée se présente comme suit :

14 Présents : Mesdames et Messieurs Bernard Yagues, Michèle Le Pallec, Lounès Bellaïla, Sandrine Lafont, Thierry Brach, Marc Zindel, Renée Crouzal, Yves Le Pallec, David Arnal, Hugues Saury, Yolande Calmel, Myriam Cros, Yoann Conte, Lise Raynaud.

5 absents : Monsieur Jacques Barraillé qui a donné sa procuration à Monsieur Lounès Bellaïla, Madame Ghislaine Minotti, Madame Julie Geenen, Monsieur Fabien Barthès qui a donné sa procuration à Monsieur Yoann Conte, Madame Tiphonie Brau.

Total des membres présents : 14 sur 19

Total des membres représentés : 16 sur 19

#### Point 4) Vote des Subventions

Association	Montant	Votants	Votes Pour	Votes Contre	Abstentions	Adopté	Observations
AICA RIEUX-PEYRIAC	1 200,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
AMICALE DONNEURS SANG	300,00 €	15	15	0	0	A la majorité	Mr Le Pallec ne prend pas part au vote
ANCIENS COMBATTANTS	1 000,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
BALL-TRAP CLUB MINERVOIS	1 200,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
BLACK MINERVOIS	X						
BOULE OPTIMISTE	1 500,00 €	16	15	0	1	A la majorité	
CLUB DES AINES	2 100,00 €	16	16	0	0	unanimité	
COQ MERINVILLOIS	X						
COS PERSONNEL COMMUNAL	7 500,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	1 000,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	2 000,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
DRAISIENNE MINERVOIS	400,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
FNACA	400,00 €	16	16	0	0	unanimité	
HISTOIRE GENEALOGIE MINERVOIS	200,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
LES AMIS DE LA ROTONDE	200,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
LES CERCLES DE L'EVENTAIL	1 000,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
LES THEOPHANIES	2 500,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
MINERVOIS SANS FRONTIERES	2 000,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
RIEUX-MINERVOIS ACCUEIL	8 000,00 €	16	13	3	0	A la majorité	Un 1 <sup>er</sup> vote avec 16 pour A été annulé*
THE FREEDOM	2 600,00 €	16	16	0	0	unanimité	
TARROT CLUB MERINVILLOIS	X						
TENNIS CLUB DE L'ARGENT DOUBLE	500,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
VELO SPRINT NARBONNAIS	1 500,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	

ASS. SYNDICALE JARDINS FAMILIAUX	1 000,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
GROUPE VOCAL MINERVOCE (Collège)	150,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
HAUT-MINERVOIS FOOTBALL CLUB	4 200,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
MESSAGER AUDOIS	250,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	2 000,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
MUSIC'ANIM	500,00 €	16	16	0	0	unanimité	
LES RESTOS DU COEURS	2 000,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
BTP CFA AUDE	150,00 €	16	16	0	0	unanimité	
PREVENTION ROUTIERE	350,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
GROLES TROTTEURS	300,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
RIEUX VOLLEY	200,00 €	16	16	0	0	unanimité	
LOS CASCAMELS CALENDRETE	X						
CHANT'LA VIE	X						
CULTURE D'OC	1 500,00 €	16	16	0	0	unanimité	
FESTA DEL PAIS	X						
AFDAIM	350,00 €	16	16	0	0	unanimité	
CHAMBRE DES METIERS ET DES ARTISANS	360,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
AEDA	400,00 €	16	16	0	0	unanimité	
SPORTS ET DANSE POUR TOUS	200,00 €	16	15	0	1	A la majorité	
ASSOCIATION CAMINS	100,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
LES AMIS DE LOS AINATS	X						
COMITE DES FETES	X						
SOUVENIR FRANCAIS	100,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
ASP AUDE SOINS PALLIATIFS	200,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
LA GUINGUETTE A JOJO SOINS PALLIATIFS	200,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
BOUSHIDO	200,00 €	16	16	0	0	unanimité	
PROJECT OCEAN RESCUE	X						
JADE ET TARZAN	1 000,00 €	16	16	0	0	unanimité	
LES TROIS COUPS	2 000,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	

SECOURS POPULAIRE	X						
GIRM	1 000,00 €	16	16	0	0	unanimité	
ADMR	500,00 €	16	16	0	0	unanimité	
SECOURS CATHOLIQUE	200,00 €	16	16	0	0	A l'unanimité	
<b>TOTAL</b>	<b>56 510,00 €</b>						

\*Sur demande de Madame Lise Raynaud, Conseillère Municipale, et avec acceptation de Mr Le Maire.

### **Point 5) Vote du Budget Communal 2024**

#### **A) SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Le montant de la Section de Fonctionnement s'établit comme suit :

-Répartition des Dépenses :

Chapitre 11 : Les Charges à Caractère Général s'élèvent à : 1 125 500 euros

Chapitre 12 : Les Charges de personnel et frais assimilés s'élèvent à : 1 290 000 euros

Chapitre 14 : Les Atténuations de Produits s'élèvent à : 1 000 euros

Chapitre 65 : Les Autres Charges de Gestion Courante s'élèvent à : 514 996,62 euros

Chapitre 66 : Les Charges Financières s'élèvent à : 171 493,33 euros

Chapitre 67 : Les Charges Spécifiques s'élèvent à : 5 000 euros

023 : Le virement à la Section d'Investissement est de : 351 584,11 euros

042 : L'Opération d'Ordre est de : 30 772,90 euros

-Répartition des Recettes :

Chapitre 13 : Les Atténuations de Charges s'élèvent à : 15 000 euros

Chapitre 70 : Les Produits des Services du Domaine et Ventes Diverses s'élèvent à : 34 000 euros

Chapitre 73 : les Impôts et Taxes s'élèvent à : 541 100 euros

Chapitre 731 : La Fiscalité Locale est de : 1 194 671 euros

Chapitre 74 : La Dotation et la Participation sont de : 670 498,08 euros

Chapitre 75 : Les autres Produits de Gestion Courante s'élèvent à : 34 827,88 euros

Chapitre 77 : Les Produits Spécifiques s'élèvent à : 250 euros

Le Résultat Reporté est de : 1 000 000 euros.

## B) SECTION D'INVESTISSEMENT

Le montant de la Section d'Investissement s'élève à : 2 481 205,76 euros répartis comme suit :

-Répartition des Dépenses :

Chapitre 21 : Les Immobilisations Corporelles (hors opérations) s'élèvent à : 40 000 euros

Chapitre 23 : Les Immobilisations en Cours-Opération d'Équipement se montent à :  
2 012 914,53 euros

Chapitre 16 : l'Emprunt et la dette s'élèvent à 118 732,15 euros

Le Reste à Réaliser de 2023 s'élève à : 309 559,08 euros

-Répartition des Recettes :

Chapitre 10 : Les Dotations Fonds Divers et Réserves s'élèvent à : 701 942,83 euros

021 : Le Virement de la Section de Fonctionnement s'élève à : 351 584,11 euros

040 : l'Opération d'Ordre est de : 30 772, 90 euros

Le Reste à réaliser s'élève à 294 306,17 euros

001 : Le Solde d'exécution positif s'élève à 1 102 599,75 euros.

Monsieur Le Maire soumet le Budget présenté au vote :

Votes contre : 3

Absentions : 0

Vote Pour : 13

Le Budget est adopté à la majorité.



### **Point 6) Questions Diverses**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que nous avons reçu une question de Monsieur Fabien Barthès concernant l'aménagement du poste d'un agent technique également pompier, qui effectue actuellement des remplacements à l'école maternelle et n'est donc pas disponible pour assurer des secours.

Monsieur Le Maire et Madame Sandrine Lafont, Adjointe, répondent qu'avec les vacances de printemps qui commencent dans 2 jours et le retour de personnes absentes après les vacances, l'agent technique va retrouver incessamment son poste et sa disponibilité pour le bon fonctionnement des secours.

Aucune autre question n'ayant été posée dans l'assemblée, Monsieur Le Maire lève la séance à 18 heures et 30 minutes.

Ce compte-rendu fera l'objet d'un affichage à compter du 9 avril 2024.

Fait à Rieux-Minervois, le 6 avril 2024

Michèle Le Pallec, Adjointe au Maire



**TABLEAU RECAPITULATIF des DELIBERATIONS**  
**SEANCE du 04 AVRIL 2024**

<b>Délibérations</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Décision</b>
n° 18/2024	Approbation Compte Financier Unique 2023	Majorité
n° 19/2024	Affectation du Résultat – Budget Communal 2024	Unanimité
n° 20/2024	Subventions de Fonctionnement aux Associations	Majorité
n° 21/2024	Budget Communal 2024	Majorité